

Olivier PUJOLAR

Maître de conférences (hors classe) en droit privé et sciences criminelles (section 01)
Ancien auditeur de la 6^{ème} session nationale de l'IH2EF (2024-2025)

Né le 30 août 1971 à Châteauroux (36), deux enfants (2003 et 2006), pacsé

Téléphone : 06.01.05.75.57

Mail : olivier.pujolar@u-bordeaux.fr

PROFIL

Enseignant-chercheur en droit social, cadre dirigeant de l'enseignement supérieur doté d'une forte expérience de gouvernance, spécialisé dans les stratégies partenariales, la territorialisation des politiques universitaires et le pilotage de projets complexes. Près de quinze ans d'exercice en vice-présidence, expertise en négociation institutionnelle, développement de réseaux, management transversal et conduite du changement.

COMPÉTENCES CLÉS

- Gouvernance universitaire, pilotage stratégique, supervision d'équipes
- Développement territorial, politiques de proximité, campus connectés
- Relations institutionnelles & partenariales (MESRE, rectorat, collectivités, établissements ESR, organismes de recherche)
- Gestion de projets, contractualisation, innovation organisationnelle
- Enseignement supérieur & politiques publiques
- Expertise en droit social

PARCOURS PROFESSIONNEL

Maître de conférences en droit privé et sciences criminelles (hors classe) – Université Montesquieu-Bordeaux IV (2004-2014) puis université de Bordeaux (depuis 2014)

- Membre du COMPTRASEC (UMR UB-CNRS 5114), Centre de droit comparé du travail et de la sécurité sociale,
- Département Droit et Transformations sociales ; département Changes
- Membre de l'Institut du travail (formations à destination du monde du travail salarié : représentants syndicaux, conseillers prud'hommes, etc.)

- Mandats au sein d'instances universitaires : conseil d'unité du COMPTRASEC, conseil d'UFR, conseil de la faculté de droit et science politique, conseil des études et de la vie universitaire.

Vice-Président Partenariats & Territoires – Université de Bordeaux (2022–janvier 2026)

- Renouvellement dans la fonction : pilotage du développement territorial, stratégie d'université étendue, animation de réseaux inter-établissements – 53.000 étudiants – 6.500 personnels
- Négociation et suivi de conventions institutionnelles (renouvellement de la convention constitutive du CHU de Bordeaux ; convention d'association Bordeaux Sciences Agro-UB ; convention-cadre IOGS-UB),
- Pilotage des campus délocalisés de l'université (Agen, Périgueux, Dax, Mont-de-Marsan, Bayonne), animation et suivi des conseils de site (Agen, Périgueux),
- Suivi des 6 campus connectés accompagnés par l'université en Nouvelle-Aquitaine (Mont-de-Marsan, Périgueux, Saint-Macaire, Sainte-Foy-la-Grande, Villeneuve-sur-Lot, Bergerac)
- Coordination des relations avec les partenaires de l'établissement (*v. infra*)
- Suivi et Présidence des conseils inter-établissements Sport, Santé (Espace Santé Étudiants), Documentation (Scop)
- Représentation de l'université de Bordeaux à la conférence des chefs d'établissement de la convention de coordination territoriale ; animation de la conférence en 2024-2025
- Suivi des relations et représentant de l'université de Bordeaux dans des conseil d'administration : Sciences Po Bordeaux, Bordeaux Sciences Agro, Bordeaux INP, CROUS, ENSAP, ESTIA, Cap Sciences, CREPS
- Administrateur de l'ADERA
- Vice-président référent Fondation Bordeaux Université

Auditeur de la 6^{ème} session nationale de l'IH2EF (Institut des Hautes Études de l'Éducation et de la Formation) (2024-2025)

- Durant une année universitaire, 25 à 30 cadres aux profils sont sélectionnés pour devenir auditeurs et auditrices de l'IH2EF : ils s'engagent dans un parcours de formation de haut niveau, au rythme d'un séminaire mensuel en académie, auquel s'ajoute un séjour d'étude dans un pays étranger et un colloque européen. Ils bénéficient d'apports universitaires, de points de vue d'experts et rencontrent des acteurs de terrain et responsables de tous niveaux, dans une démarche d'investigation autour de leur sujet d'étude, qui donne lieu à la remise d'un rapport au ministre de l'Éducation nationale et au ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche
- Thématique du cycle : Autonomie et responsabilité comme leviers de transformation, de qualité et d'efficacité (Rapport : <https://www.ih2ef.gouv.fr/media/11313/download>).

Vice-Président Partenariats & Territoires – Université de Bordeaux (2018–2021)

- Élaboration et pilotage de la stratégie territoriale de l'université de Bordeaux – 52.000 étudiants – 6.000 personnels
- Coordination de l'autoévaluation puis de l'évaluation HCERES de l'université
- Mise en place et animation des conseils de site des campus délocalisés de l'université,
- Développement des campus connectés (ingénierie, gouvernance, financement, déploiement pédagogique, en lien avec les collectivités locales porteuses) ; pilotage du déploiement des délocalisations PACES,
- Coordination des relations avec Bordeaux Métropole, Région Nouvelle-Aquitaine, Départements (33, 24, 40, 47, 64) et collectivités ; coordination des relations avec les établissements ESR partenaires (Universités, écoles, CROUS, etc.),
- Négociation et suivi de conventions institutionnelles,
- Suivi de la dissolution de la COMUE d'Aquitaine ; négociation et mise en œuvre de la convention de coordination territoriale en Nouvelle-Aquitaine,
- Suivi des relations et représentant de l'université de Bordeaux dans des conseil d'administration : Sciences Po Bordeaux, Bordeaux Sciences Agro, Bordeaux INP, CROUS, ESTIA, Cap Sciences, CREPS.

Vice-Président Partenariats – Université de Bordeaux (2014–2017)

- Structuration de la politique de partenariats de l'université de Bordeaux – 47.000 étudiants – 5.500 personnels
- Développement d'une diplomatie universitaire coordonnée avec les acteurs publics et privés,
- Négociation de conventions stratégiques (conventions d'association avec Sciences Po Bordeaux, Bordeaux INP et ESTIA ; convention de site relative aux services inter-établissements : sport, santé et documentation) et des partenariats socio-économiques,
- Contribution à la visibilité nationale de l'université en tant qu'acteur institutionnel territorial majeur,
- Pilotage et coordination de l'évaluation HCERES de l'établissement,
- Suivi des relations et représentant de l'université de Bordeaux dans des conseil d'administration : Sciences Po Bordeaux, Bordeaux Sciences Agro, Bordeaux INP, CROUS, ESTIA.

Préfigurateur du Collège Droit–Science politique–Économie–Gestion de l'université de Bordeaux (2014)

- Structuration académique et installation des instances après la fusion et la création de l'université de Bordeaux.

Vice-Président CEVU – Université Montesquieu-Bordeaux IV (2012–2013)

- En charge de la formation et de la vie universitaire (pilotage d'une équipe de plusieurs vice-présidents délégués et de chargés de mission) – 19. 000 étudiants
- Pilotage des politiques de formation et de vie universitaire, des maquettes pédagogiques, réingénierie des formations,
- Mise en place de conseils pédagogiques ; mise en place de l'évaluation des enseignements
- Déploiement des politiques de réussite étudiante et d'orientation,
- Travail sur la qualité pédagogique, l'innovation numérique et l'évaluation des dispositifs,
- Pilotage (avec les deux autres VP CEVU) des volets Formation et vie étudiante du chantier de fusion de trois universités bordelaises (Bordeaux I, Bordeaux II et Bordeaux IV).

Vice-Doyen – Faculté de droit et science politique de Bordeaux (2010–2012)

- En charge de la formation et des scolarités : coordination des enseignements, scolarités et recrutements – 8.000 étudiants
- Recréation de la faculté de droit de Bordeaux suite à la fusion de trois UFR juridiques.

Directeur de l'Institut du travail de Bordeaux (2005–2012)

- Développement des formations, renouvellement de l'équipe pédagogique,
- Structuration de partenariats, création d'événements annuels, organisation de colloques
- Mise en place du réseau des instituts du travail et cofondateur de la conférence des directeurs d'instituts du travail

ENGAGEMENTS & RESPONSABILITÉS EXTÉRIEURES

- EN3S (École nationale supérieure de sécurité sociale) – Vice-président puis Président du jury de sortie (2005–2019).
- Interventions pour l'IH2EF (campus connectés, innovation pédagogique, politiques territoriales).
- Président d'association de parents d'élèves – FCPE (2019–2021).
- Membre du comité scientifique de la Revue « Chroniques du travail » - IRT-Aix Marseille Université (2011-2018)

FORMATION

- Doctorat en droit privé – Université Montesquieu-Bordeaux IV (2002) – Le contrat en droit de la sécurité sociale
- DEA Droit social – Major de promotion (1994)
- Maîtrise & Licence en droit privé – Université Bordeaux I (1989-1993)

DISTINCTION

Chevalier de l'Ordre des Palmes académiques (2017)

LANGUES

Français (natif), Espagnol (courant, écrit et oral), Anglais (professionnel)

NOTICE DES TRAVAUX

L'exercice de responsabilités administratives et institutionnelles importantes au cours des dernières années m'a conduit à réduire significativement mon activité de production scientifique. Ce choix n'a toutefois jamais remis en cause mon attachement profond aux missions fondamentales d'un enseignant-chercheur, et en particulier à l'enseignement, que j'ai toujours souhaité maintenir, y compris lorsque les régimes de décharge auraient pu conduire à un retrait plus important de ces activités.

Depuis mes travaux doctoraux, mon parcours d'enseignant-chercheur s'est construit autour d'une volonté constante de décloisonnement disciplinaire et d'ouverture à des publics variés. J'ai toujours considéré que la richesse de l'enseignement supérieur résidait aussi dans la capacité à articuler différentes approches du droit, à croiser les regards et à adapter les pratiques pédagogiques à la diversité des étudiants et des professionnels formés.

ACTIVITÉS D'ENSEIGNEMENT

Mes activités d'enseignement ont principalement porté sur le droit social et le droit des obligations.

Au début de ma carrière universitaire, j'ai assuré des enseignements tant en droit civil — droit des contrats et droit de la responsabilité civile — qu'en droit social — droit du travail et droit de la protection sociale — dans le prolongement direct des problématiques abordées dans ma thèse de doctorat. Ces enseignements ont été dispensés dans différents cursus et à différents niveaux :

- Licence en droit (2^{ème} et 3^{ème} années) ;
- Licence AES ; Licence Économie-Gestion
- Master 2 Droit social de la Faculté de droit et science politique ;
- Master 2 Ressources humaines de l'IAE de Bordeaux ;
- préparation ENA / Questions sociales à Sciences Po Bordeaux
- Conservatoire national des arts et métiers (CNAM – Bordeaux)
- Institut régional du travail social – IRTS Nouvelle-Aquitaine

Parallèlement au développement de mes responsabilités institutionnelles, le volume de mes enseignements a progressivement diminué et s'est recentré davantage sur le champ du droit

social. Il ne m'a cependant jamais paru envisageable d'abandonner totalement l'enseignement, qui demeure au cœur de mon identité universitaire.

Mes activités pédagogiques ont toujours été complétées par un investissement important dans la formation continue et la formation des acteurs du monde du travail, notamment dans le cadre de l'Institut du travail de Bordeaux. J'y assure toujours aujourd'hui des formations à destination des représentants syndicaux, des conseillers prud'hommes, de représentants du personnel ou encore d'agents publics. Ces interventions portent sur des thématiques variées : contrat de travail, licenciement, harcèlement, égalité de traitement, relations collectives de travail, protection sociale.

Le travail avec ces publics professionnels constitue un enrichissement constant de mes pratiques pédagogiques. Il m'a conduit à développer des approches davantage fondées sur les études de cas, les mises en situation, l'analyse pratique de dossiers et les échanges d'expériences.

Mes activités d'enseignement ont également comporté une dimension internationale, à travers différentes missions et interventions réalisées notamment au Maroc, en Argentine, au Québec, en Espagne et en Finlande.

ACTIVITÉS DE RECHERCHE

Ma thèse de doctorat, soutenue en janvier 2002 sous la direction du Professeur Jean-Pierre Laborde, portait sur **Le contrat en droit de la sécurité sociale**. Ces travaux m'ont conduit à analyser les rapports complexes pouvant exister entre l'outil contractuel et le droit social, entendu dans ses deux dimensions que sont le droit du travail et le droit de la protection sociale.

Les recherches développées postérieurement à la soutenance de ma thèse se sont largement inscrites dans le prolongement de ces interrogations initiales. Deux grands axes de réflexion ont plus particulièrement structuré mes travaux. Le premier concerne le rôle du contrat comme « acte-condition », c'est-à-dire comme instrument permettant de déclencher l'application d'un régime juridique relevant du droit social. Cette réflexion conduit à s'interroger sur les conditions dans lesquelles le droit social reconnaît certains statuts ou ouvre l'accès à certains droits à partir d'un acte juridique individuel. Le second axe de recherche porte sur la place qu'il est possible (ou souhaitable) de reconnaître à l'autonomie de la volonté et à l'outil contractuel dans des matières fortement marquées par l'ordre public social. Ces travaux interrogent les tensions entre logique contractualiste et logique de protection, en cherchant à articuler : approche civiliste, analyse travailliste et spécificités propres au droit social. Progressivement, ces réflexions ont également été élargies à la question plus générale du statut personnel comme acte-condition.

PRINCIPALES PUBLICATIONS

(Ne sont pas repris ici les commentaires et notes de jurisprudence.)

I. Daugareilh, M. Badel et O. Pujolar, *La sécurité sociale en quête permanente de réalisation*, in **La sécurité sociale : universalité et modernité, approche de droit comparé**, Éd. Pédone, 2019, p. 9 s.

O. Pujolar, contribution à l'ouvrage dirigé par J. Hauser et J.-L. Renchon, *Le statut juridique du couple marié et du couple non marié en droits belge et français*, vol. 1 : **Les statuts légaux en droit belge et en droit français**, Larcier, 2012.

O. Pujolar et A. Gouttenoire, *Les détournements à but social*, **Droit et Patrimoine**, n° 205, 2011, p. 73 s.

O. Pujolar, *La fragilisation du lien salarial*, **Chroniques du Travail**, n° 1, 2011, p. 95 s.

O. Pujolar, *Rupture conventionnelle : vers la fin de la bipolarisation de la rupture du contrat de travail à durée indéterminée*, in **Études offertes à Michel Vidal : Histoire, théorie et pratique du droit**, Presses Universitaires de Bordeaux, 2010, p. 845-864.

O. Pujolar et M. Badel, *Kafala et droits sociaux*, **Droit de la famille**, n° 1, 2009, p. 25 s.

M. Badel et O. Pujolar, *Systèmes de santé et accès aux soins : diversité des modèles et enjeux actuels*, **Bulletin de droit comparé du travail et de la sécurité sociale**, 2008, p. 105-125.

O. Pujolar, *Politiques de l'emploi à destination des jeunes, de l'incessante réforme à la complexité*, **Journal du droit des jeunes**, n° 257, 2006, p. 41-50.

O. Pujolar, *Interprétation des contrats : la lettre, la volonté ou l'esprit ?*, **Revue de la Recherche Juridique – Droit prospectif**, n° 4, 2005, p. 1869-1886.

O. Pujolar, *Poder de dirección del empresario y nuevas formas de organización y gestión del trabajo*, **Relaciones laborales**, 2005, p. 131-147.

O. Pujolar, *Les mesures d'accompagnement social des projets de la loi n° 2003-721 du 1er août 2003 pour l'initiative économique*, **Bulletin Joly Sociétés**, 2003, p. 1223-1230.

O. Pujolar, plusieurs contributions dans C. Radé (dir.), **L'entreprise & ses salariés**, JurisClasseur, Groupe LexisNexis, 2002.

O. Pujolar, *Indemnisation du chômage et incitation à l'emploi en France*, in P. Auvergnon (dir.), **Droit et emploi en Europe du Sud**, Maison des Sciences de l'Homme d'Aquitaine, 2000, p. 193-207.

O. Pujolar, *Présentation générale de la loi du 29 juillet 1998 d'orientation relative à la lutte contre les exclusions*, **Revue de droit sanitaire et social**, n° 2, 1999, p. 255-279.